



La parole du Rav Brand

Nous allumons les bougies de Hanouka pour rappeler le miracle que l'huile dans la petite fiole, qui n'aurait dû durer qu'un jour, a duré 8 jours. Ce miracle étonne, car la Ménora était allumée dans le Hékhhal, qui n'était fréquentée que par quelques rares Cohanim ; pourquoi Hachem n'a-t-il pas fait un miracle publiquement ?

Car ce miracle n'était essentiellement pas destiné aux gens ordinaires, qui étaient déjà satisfaits d'avoir gagné la guerre, mais était plutôt destiné aux Cohanim. Hachem a voulu leur montrer Son affection, et qu'il a accueilli favorablement leur action. En effet, à première vue, on pourrait remettre en question, la façon dont ils se sont comportés. Avec peu des gens, faibles et sous-armés, ils ont attaqué une puissante armée; une telle initiative est plutôt suicidaire et interdite. De plus, Matityahou n'a pas uniquement déclaré la guerre aux Grecs, mais aussi aux juifs qui les aidaient, et cela aurait pu se terminer par une guerre civile. Le fait qu'elle se soit bien finie, que les Grecs furent vaincus et qu'aucune guerre civile ne fut déclenchée, n'atteste pas forcément que Hachem a approuvé la façon d'agir des Hashmonaim. Celui qui se met en danger sans que ce soit justifié, et que Hachem le sauve par pitié, perd une partie de ses mérites (Shabbat 32, a). De plus, celui qui se met en danger et qui est sauvé, pourrait être imité par d'autres, auxquels Hachem décidera peut-être de ne

pas venir au secours ; celui qui s'est mis en danger en premier, portera une responsabilité dans le malheur du second. Ceci étant vrai, même si une seule personne est mise en danger, alors à plus forte raison, lors d'une guerre. Avant de la déclencher, il faut s'assurer que la situation l'exige inévitablement, et que la motivation soit pure. (Il est d'ailleurs tragique, que les arrière-petits-enfants des Hachmonaim aient entraîné le peuple à la guerre civile). C'est pour attester aux Hachmonaim Sa considération, l'approbation de leur combat, la pureté de leurs intentions, leur idéal sublime, qu'il a apprécié leur méthode et qu'il les compte parmi Ses saints, que Hachem a laissé l'huile durer 8 jours. Moché, avant sa mort, avait béni les Hachmonaim : « Que Hachem bénisse son armée, et que l'œuvre de ses mains (la guerre) soit agréée favorablement, qu'il casse les hanches de ceux qui se lèvent contre Lui, et celles de Ses ennemis afin qu'ils ne puissent plus jamais se rétablir », (Dévarim, 33, 11). Le miracle de l'huile témoigne, que leurs œuvres furent effectivement agréées favorablement. Par la suite, les Ha'hamim ont instauré que tous les juifs allument les bougies de Hanouka, afin qu'ils en prennent conscience, et qu'ils s'identifient à ces tzadikim.

Rav Yehiel Brand

- Chabat dernier, nous avons eu l'honneur d'avoir au minyan, la présence du Roch Kolel, **Rav Posen Chlita**, qui, après un joli dvar Torah, nous a délivré ses paroles de béra'ha et d'encouragements.

- Chabat Vayigach, vendredi 6 janvier, Minha au Beth Hamidrach à 16h50 suivi de Kabalat Shabbat avec les airs de Chlomo Karlebah, soyons nombreux

Questions

Pour aller plus loin..

- 1) Pourquoi le serveur n'est intervenu auprès de Paro pour dire que Yossef savait interpréter les rêves seulement après que les magiciens de Paro ne surent pas interpréter les rêves ?
- 2) Pourquoi Yossef a-t-il choisi de mettre spécialement Chimon en prison ?
- 3) Pourquoi était-ce une abomination pour les Égyptiens de manger avec les Juifs ?
- 4) «Et à Yossef est né deux enfants » La Torah aurait du employer un pluriel.
- 5) Pourquoi Yossef a-t-il demandé à ce que la coupe soit mise dans le sac de Binyamin ?

Mordekhai Guetta

Retrouvez ce feuillet sur horairesdesarcelles.com

Il est possible de dédier le journal pour la réfoua chéléma ou à la mémoire de quelqu'un.

Pour toute information :

Jérémy : 06 64 15 78 57

Moché : 06 46 10 21 31



Halakha de la semaine

Peut-on donner à un enfant à allumer les Nérot de Hanouka ?

Le fait d'allumer la 1ère bougie est suffisant pour s'acquitter de son obligation, c'est la raison pour laquelle on évitera à priori de laisser un enfant l'allumer. Cependant, l'enfant pourra allumer les nérot de «Hidour», et à plus forte raison le chamach, afin de les habituer à faire les Mitsvot.

-Moed kol haï de Rav Hayim Fallagi (siman 27.36). - Hazon Ovadia page 21 fin de la note 1

Comment doit-on procéder pour l'allumage un soir où l'on est invité chez des amis ou la famille ? Peut-on s'acquitter par l'allumage de notre hôte ?

On ne peut pas s'acquitter de l'allumage de notre hôte si on compte rentrer chez soi pour dormir; et on devra donc allumer sa propre Hanoukia à la maison. Il en découle donc, qu'il est évident qu'à priori, il faut faire en sorte d'allumer chez soi à la nuit, avant de se rendre chez la famille ou les amis.

En cas de nécessité, on pourra désigner un des membres de la famille pour allumer la hanoukia dès la sortie des étoiles et il acquittera automatiquement toute la famille.

Si même cela n'est pas possible, on se contentera d'allumer la hanoukia à son retour chez soi. -Penini halaha perek 13.9 (au nom de la majorité des décisionnaires)

David Cohen

La biographie de la semaine : Rachba

Rabbi Chlomo ben Abraham (Rachba) est né à Barcelone en 1195 (1235) et quitta ce monde en 1270 (1310). Le Rachba était un disciple du Ramban (Na'hmanide) et de Rabbénou Yona Gerondi. Les réponses, qu'il donna aux juifs du monde entier qui le consultaient, ont été publiées. Il devint Grand Rabbin d'Espagne et fonda une Yéchiva. Il fut le maître du Ritva et de Rabbénou Béhayé. Il répondit aussi aux ennemis d'Israël qui voulaient détourner les textes sacrés dans des discours « politiques » et « philosophiques ». Devant l'éloignement de jeunes juifs de nos valeurs, il instaura, avec ses contemporains, un âge minimum de 25 ans pour étudier ces textes profanes.

Le Rachba est l'auteur du livre Torat Habaïth ou « La Loi de la Maison ». Ce livre traite de la che'hitah (l'abattage rituel), de tréfah (les problèmes qui rendent une bête non cachère), etc. Il a écrit plusieurs volumes contenant des commentaires sur le Talmud. Nous y trouvons deux traités intitulés respectivement Piskei 'Halaha et Avodat Hakodéche. Ce dernier traite surtout du Chabbat.

Il faut encore mentionner qu'une grande partie du commentaire de Maïmonide sur la Michna écrit en arabe, a été traduit en hébreu par le Rachba à qui nous devons également la diffusion parmi les Juifs d'Espagne des doctrines et des œuvres de son maître Na'hmanide

Chmouel Luzon



La soirée de Hanouka qui eut lieu Lundi soir s'est magnifiquement déroulée.

Après les chiourim et la dégustation des pizzas et beignets, nous nous sommes tous retrouvés pour arvit, avant d'aller au Five Sarcelles pour un Footbulle mémorable.



Aire de jeu

Charade

Mon premier désigne le présent en Araméen
Mon second est un terme du BAC
Mon dernier est un suffixe possessif en hébreu

Mon tout est un objet personnel souvent utilisé (conjugué en hébreu)

- 1) Comment le mot « seulement » peut intervenir plusieurs fois en un seul mot ?
- 2) Qui était chauve ?
- 3) Qui a dit à qui : « Que Hachem t'envoie la grâce mon fils »
- 4) Pour faire du karaté il fallait demander la permission à Yossef, d'où le sait-on ?
- 5) Qui a dit à qui : « Pourquoi remboursez-vous le bien en mal » ? (deux possibilités)

Alors que je photographiais la magnifique Hanoukia du 5ème étage, la police m'exigeait les droits d'auteur.

La Paracha en résumé

- ❖ Paro rêve par deux fois, il cherche dans tout le pays un interprète et se tourne finalement vers Yossef
- ❖ Yossef lui explique qu'un premier septennat se prépare, il remplira le pays de nourriture, les sept années suivantes toucheront le pays atrocement par la famine
- ❖ Yossef conseille Paro d'engranger un maximum de nourriture pendant les années d'abandon et fut aussitôt nommé numéro deux du pays
- ❖ Les frères de Yossef se présentent face à lui sans le reconnaître et viennent acheter à manger à cause de la famine
- ❖ Yossef les traite d'espions et les renvoie chercher Binyamin
- ❖ Yaacov finit par accepter que Binyamin soit du prochain voyage et il les invite chez lui
- ❖ Avant de les renvoyer, il cache sa coupe dans le sac de Binyamin et l'accuse de voleur.



Comprendre RACHI

41,38 : «Est-ce qu'il existe un homme comme celui-ci dont l'esprit divin règne en lui ? »

Rachi écrit : « Si nous allions chercher, trouverions-nous un homme comme lui ? »

Il y a lieu de se demander ce que Rachi vient ajouter à ce qui est déjà écrit explicitement dans le Passouk.

En introduction à la réponse, on peut ramener ce qui est écrit dans le Yerouchalmi (Yebamot, 12, 5) : Le 'Haham Levi Bar Sissi a été envoyé par Rabbi Yéhoua Hanassi dans une ville pour y être le Rav. Lorsqu'il arriva dans la ville, il fut accueilli avec un très grand Kavod. Mais lorsqu'on lui posa des questions, il ne savait pas répondre. Il repartit alors chez Rabbi Yéhoua Hanassi et là-bas il sut de nouveau répondre à toutes les questions. Rabbi Yéhoua Hanassi questionna alors ce H'aham afin de comprendre pourquoi il n'a pas su répondre. Il lui répondit que tellement que le kavod qu'ils lui ont fait était grand qu'un pincement d'orgueil s'empara de lui et lui fit oublier tout son limoud.

A partir de cela, on peut expliquer la pensée de Rachi de cette manière :

Rachi avait une question, comment Paro pouvait affirmer d'une manière aussi certaine que l'on ne pourrait pas trouver quelqu'un comme Yossef. Rachi répond que la kavana de Paro est que même s'il existe quelque part dans le monde quelqu'un d'aussi 'Haham que Yossef, il faudra aller le chercher et lui demander de venir car on a besoin de lui. Ce kavod lui donnerait un sentiment d'orgueil qui lui ferait perdre aussitôt son intelligence.

(tiré du Adrat Eliyahou)

Rav Mordekhai Zerbib



Comprendre sa Tefila : Al Hanissim

Cette Téfila est un remerciement à Hachem pour tous les miracles qui ont été effectués pour les Juifs à l'époque de Hanouka et de Pourim.

Al Hanissim est précédé par Modim, texte remerciant Hachem pour les miracles de tous les jours, les 'Ha'hamim par leur grande intelligence l'ont institué juste après Modim.

Dans Modim, les Hahamim n'ont pas mentionné le détail des miracles opérés par Hachem jour après jour, mais pour la diffusion maximale des miracles de Hanouka (pas seulement ceux qui furent visibles aux yeux de tous lors de la guerre, mais aussi ceux de la Ménora qui étaient cachés du peuple), le passage de Al Hanissim fut ajouté.

On peut à priori couper en trois le texte de Bimé Matitya.

La première partie rappelle le contexte historique : A l'époque de Matitya qui était le Cohen Gadol, l'Empire Grec se leva contre le peuple Juif avec des décrets pour frapper leur spiritualité et leur faire oublier la Torah, avec comme but de les convertir.

La deuxième partie fait intervenir Hachem : Mais toi Hachem, par Ta grande miséricorde, tu les a aidés au moment de leur détresse, ils ont ainsi remporté la guerre dans des conditions totalement miraculeuses alors qu'ils n'étaient qu'une poignée d'hommes faibles. Cet épisode a causé deux événements : Tu t'es fait reconnaître comme étant puissant et saint dans Ton monde et pour le peuple d'Israël, ce fut une grande délivrance.

La troisième partie concerne le Beth Hamikdash : Tes enfants sont ensuite arrivés dans Ta maison, ils l'ont débarrassée, l'ont purifiée et ils allumèrent les nérot de la Ménora dans le Kodech. En voyant le miracle, ils ont aussitôt fixé la fête de Hanouka pour les années à venir. Elle durera huit jours où l'on remerciera Hachem en chantant le Hallel et des remerciements. La conclusion résume le paragraphe en rappelant que Hachem a fait des merveilles au peuple d'Israël et nous remercions Son grand nom pour toujours.

Moché Uzan

Question à Rav Brand

Si pendant Chabat, j'ai une question à vous poser :

Ai-je le droit par peur de l'oublier, de mettre un mouchoir dans un livre pour me rappeler du thème ou bien corner plusieurs pages dans un livre pour me rappeler d'un mot clé?

a) «mettre un mouchoir dans un livre pour me rappeler du thème»?

Il ne faut pas préparer pendant Shabbat pour après Shabbat: «On a le droit de préparer le lit vendredi soir pour y dormir pendant Shabbat, mais pas pour y dormir après Shabbat », (Shabbat 113, a ; Rambam, Shabbat, 23, 7). « On a le droit de rincer pendant Shabbat les assiettes dans lesquelles on a mangé, si on voudrait les utiliser encore pendant

Shabbat », (Shabbat, 118, a; Shoulhan Arouch, 323, 6). Cette interdiction est appelée «ha'hana».

Mais elle ne s'applique que si on peut faire le même geste après Shabbat, et qu'on l'avance pendant Shabbat. Mais on a le droit de déplacer de la nourriture ou un objet qui se trouve au soleil et risque de s'abîmer pour le mettre à l'ombre », (Bétza, 35,b; Shabbat, 123, b; Shoulhan Arouch, 308, 4).

Il est ainsi permis de remettre au frigidaire les restes d'un repas qui risquent de se détériorer, et en ce qui concerne votre question, où il y a un risque d'un oubli, il est permis de mettre un mouchoir.

b) « ... corner plusieurs pages dans un livre pour se rappeler d'un mot clé » ?

En ce qui concerne la hachanah, c'est permis, comme je viens de l'écrire. Mais il peut y avoir un autre problème, le fait de faire un signe : « Il est permis de faire un signe avec l'ongle sur un livre, car le signe ne reste pas », (Shoulhan Arouch, 340, 5). « Ceci ne s'applique que pour un livre fait de cuir dur, mais sur du papier c'est interdit, car le signe restera », (Michnah Béroura 25, en nom des Aharonim). Ainsi en ce qui concerne de corner les pages, à première vue cela dépend s'il reste des traces.



Rav Yehiel Brand



La force de la parole

Paro fait des rêves, mais aucune explication qu'on lui avance ne trouve grâce à ses yeux. Il va donc les exposer à Yossef en espérant obtenir l'interprétation qu'il recherche tant. Ce dernier lui propose alors sa vision en lui précisant bien, que tout lui est inspiré par Hachem. Il lui annonce qu'il y aura une période d'abondance suivie d'une période de famine. Pour conclure, il conseille à Paro de nommer un homme qui aura la tâche de gérer cette crise et de le placer à la tête de l'Égypte.

Nous pouvons nous demander comment Yossef se permet de donner des conseils ? Sa sagesse aurait du l'amener à ne dire que ce qui était strictement nécessaire ? De plus, comment comprendre qu'au lieu de voir ça comme une faute, Paro y voit là, une preuve de sa sagesse ? Il nous faut également expliquer pourquoi Paro,

après avoir rejeté toutes les interprétations de ses conseillers, accepte immédiatement celle de Yossef ?

Il y a en fait, dans les rêves, des détails qui peuvent paraître anodins mais qui en réalité, sont la clé pour les comprendre. Le premier rêve commence par mentionner que Paro se tient sur le fleuve. Le Bné Issahar explique que le Nil est le symbole de ce qui nourrit l'Égypte. Se tenir au dessus de lui, signifie que le rôle de Paro va être de suppléer à cette fonction du Nil pendant les années de famine. C'est donc à lui de gérer la subsistance du pays à présent. Le second rêve quant à lui, ne précise pas que Paro est sur le fleuve. Il fait donc dire à Yossef que ce rôle que doit jouer Paro, ne se fera pas par lui directement mais par un intermédiaire. Ainsi, le conseil de

nommer quelqu'un n'est pas une ingérence de la part de Yossef mais bien l'analyse des rêves eux-mêmes.

Et c'est précisément ça qui révèle à Paro que cette explication est la bonne. Car là où tous les conseillers proposent une idée globale, Yossef s'attache à analyser tous les détails et à leur donner tous leurs poids.

La torah nous montre une nouvelle fois, à travers Yossef, que la parole ne doit pas juste être une expression de pensées spontanées mais bien le fruit d'une analyse construite et organisée. C'est cette parole qui va placer Yossef à la tête de l'Égypte.

(Tiré du Darach David)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Yoël est invité avec sa famille à passer quelques jours de Hanouka chez son ami David. Le premier soir venu, à l'heure de l'allumage, Yoël donne une petite pièce à David pour s'associer dans l'huile afin de s'acquitter de la Mitsva comme le stipule le Choulhan Arouh (677,1).

Mais voilà que peu de temps après, un incendie se déclare à cause des nérot. On appelle les pompiers qui réussissent à l'éteindre rapidement mais sans pouvoir éviter les dégâts occasionnés surtout chez les voisins.

Les vacances gâchées, Yoël retourne chez lui. Peu de temps plus tard, David le recontacte et le sollicite à participer au remboursement en tant qu'associé. Yoël rétorque qu'il n'était qu'un invité et qu'il n'y a aucune raison qu'il ne paye. Qui a raison ?

On pourrait penser, que mis à part le fait que Yoël ait une part dans l'huile, il a aussi nommé David en tant que Chaliah pour l'acquitter de l'allumage et il sera donc obligé de payer.

Rav Itshak Zilberstein explique que Yoël pourra argumenter qu'il l'a nommé Chaliah uniquement pour qu'il lui rende service et qu'il l'acquitte et non pas pour lui créer des problèmes sans quoi il ne l'aurait pas nommé Chaliah, et il sera donc pas obligé de payer. (On pourrait rajouter que Yoël est associé avec David uniquement dans une "action technique" qui est de s'acquitter de la Mitsva). D'après cela, il se trouve que Yoël ne s'est pas acquitté de l'allumage de la Hanoukia ce soir là, puisque David n'est rétroactivement pas considéré comme son Chaliah.

Rav Zilberstein rajoute que même David n'est pas quitte de l'allumage de ce soir là, puisqu'un allumage dangereux (comme ici) pouvant entraîner un incendie est considéré comme une Mitsva effectuée grâce à une avéra, de laquelle on n'est pas acquitté et même la béraha sera considérée comme lévatala puisque ce n'est pas un Ner qu'il a allumé mais un feu dangereux.

Haim Bellity



Réponses devinettes N°7/8 Vayechev + Hors Série

Charade :

Laïch (lion) – mais- et – lime.

Devinettes Paracha :

- 1) 37,26 : «Ma bêtsa » en référence à l'oeuf
- 2) 40,5 : Les deux princes de Paro étaient assourim par Paro
- 3) 38,4 : Onan (Onen) est patour de toutes les Mitsvot de la Torah
- 4) 38,18 : Tamar demanda à Yéhouda : «Ptilé'ha » qui peut se traduire par tes mèches, comme les Pétilim (mèches) pour allumer les Nérot
- 5) 37,25 : «Leurs chameaux contenaient... Valot». Loth était déjà sur le chameau

Charade Hors série :

A - l'anis- Im.
Ad- Lakat- Ner- Han- Ou- Cas

Rébus Hors série :

Mi-zzz- mor- chir- hanoukat- A – Bye- it
Sève- vive- on
Yeah- vanille- m – nid- k – bêêê- sou- A- l'ail



- 1) Le Midrach rapporte qu'Hachem a organisé les événements ainsi, afin que Paro soit encore plus impressionné par la sagesse de Yossef.
- 2) Rachi dit que c'est Chimon qui l'avait jeté dans le puits et c'est aussi lui qui avait demandé aux frères de le tuer
- 3) Le Targoum Ounkéloss explique que les Juifs mangeaient le mouton qui était le Dieu des Égyptiens
- 4) Le Radak répond qu'Ephraïm et Ménaché étaient jumeaux et sont donc nés comme un.
- 5) Le Hizkouni explique que pour s'assurer que les frères ne l'avaient pas trompé en lui ramenant un autre, il fallait qu'il les teste pour voir s'ils seraient prêts à le laisser esclave chez lui. Il savait qu'ils n'auraient jamais laissé Binyamin.

שבת שלום